CENTRE HOSPITALIER DE PAU
Établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire **Béarn et Soule**

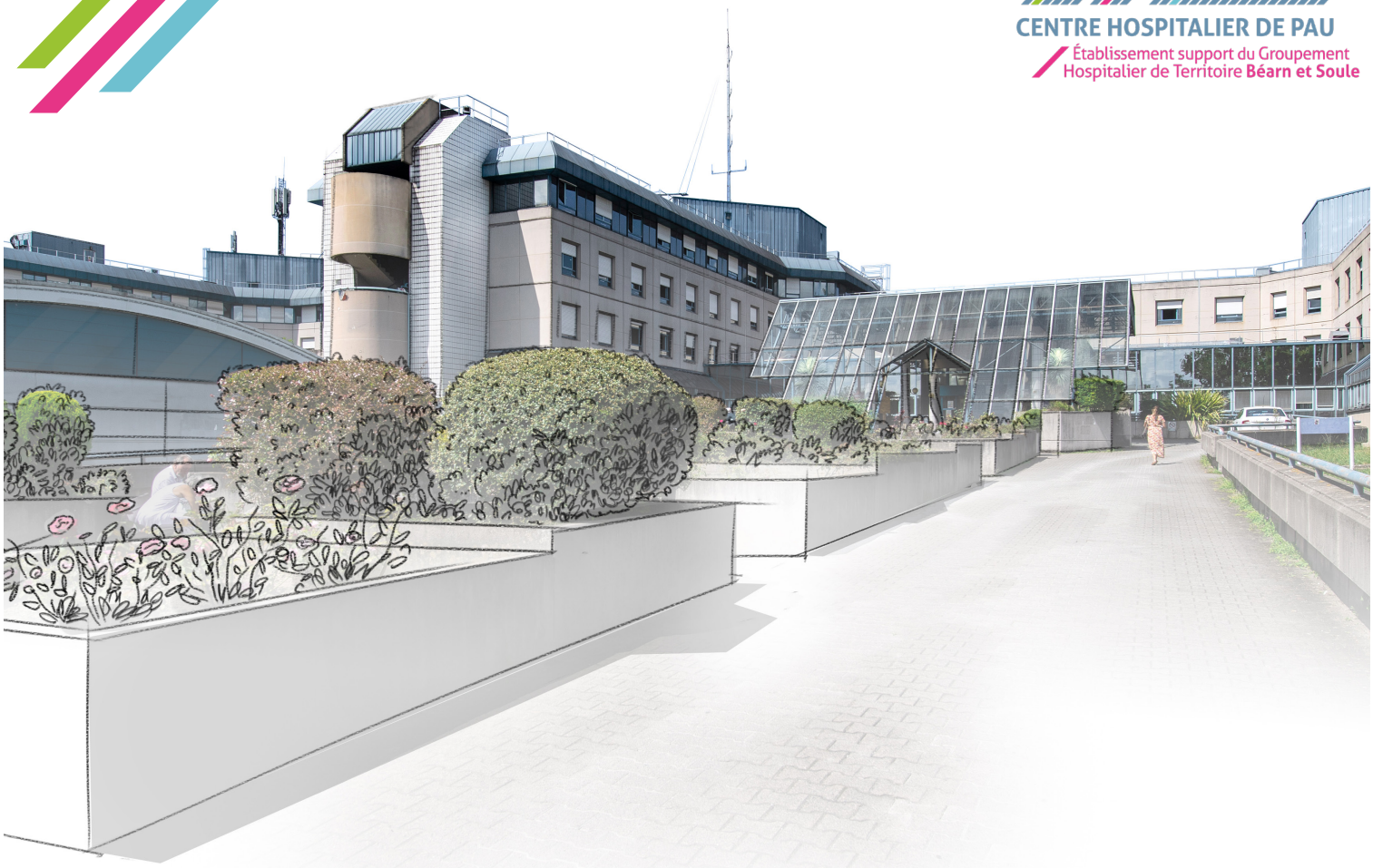

L'HÔPITAL DE PAU - LIEU DE SANTÉ SANS TABAC

1ère action phare : 13 zones fumeurs identifiées pour limiter l'usage du tabac aux abords de l'hôpital

Lieu de santé sans tabac

Mars 2024

Introduction

Ces deux dernières années, de nombreux usagers du Centre Hospitalier de Pau - patients comme professionnels, ont mis en évidence diverses situations gênantes en lien avec la consommation de tabac aux abords de l'établissement.

Pour y remédier, le Centre Hospitalier de Pau a décidé d'agir et d'engager des mesures progressives mais fortes autour de la lutte contre le tabac. Pour ce faire, le Centre Hospitalier de Pau a réuni médecins, infirmiers, sage-femme, professionnels de la prévention, membres de l'encadrement et de la Direction autour d'un Comité de Pilotage chargé d'établir un plan d'actions local pertinent face aux problématiques rencontrées sur l'hôpital de Pau.

Cherchant à aller au-delà des règlementations nationales en vigueur, l'établissement a souhaité entreprendre sur son site une stratégie de réduction du tabagisme adaptée, globale et engagée : Hôpital Sans Tabac.

Contribution des professionnels

Pour donner corps à cette stratégie, deux enquêtes ont été réalisées en 2023 auprès du personnel afin d'interroger leur exposition au tabac dans leur environnement professionnel.

Plusieurs problématiques majeures ont interpelé le Comité de Pilotage de la stratégie Hôpital Sans Tabac :

- **Plus d'un professionnel sur deux se dit gêné par la consommation de tabac** à l'hôpital, en lien avec les pratiques des usagers fumeurs ;
- **Ces situations sont régulières et récurrentes** (au moins une fois par semaine) dans près de 70% des cas ;
- **Plus d'un professionnel sur trois déclare être incommodé par l'odeur du tabac** notamment par la fumée entrant dans les couloirs et les chambres ou l'odeur incrustée sur les tenues professionnelles.

Parmis les actions envisagées, le Comité de Pilotage a fait le choix d'agir prioritairement sur les emplacements des espaces fumeurs à l'origine de nombreux désagréments constatés et relevés.

Mise en place de 13 zones fumeurs

L'action phare de cette stratégie repose sur l'implantation de 13 zones autorisées* à l'usage du tabac sur l'ensemble du site. Elles ont été définies en fonction des comportements observés jusqu'alors et des espaces disponibles dans un contexte de travaux importants.

Ainsi, visiteurs et professionnels devront désormais obligatoirement se rendre sur les zones autorisées pour fumer. Toute consommation en dehors de ces espaces ne sera plus tolérée, y compris sur les parkings.

Les utilisateurs de cigarette électronique ne sont pas concernés par cette mesure.

***Au démarrage de la stratégie Hôpital Sans Tabac, ce sont près de 40 zones de rassemblement fumeurs qui ont été décomptées sur l'ensemble du site hospitalier.**

Aménagement des zones fumeurs

Des travaux d'aménagement ont été entrepris en Février dernier afin de rendre ces zones fumeurs visibles et opérationnelles. Ainsi, les espaces concernés sont équipés de cendriers et matérialisés par une peinture bleue (couleur réglementaire) et une signalétique adaptée.

Pour encourager à suivre cette règlementation, les cendriers existants jusqu'alors ont été progressivement retirés.

Les bénéfices attendus

Agir sur la santé de nos usagers

- Réduire l'exposition au tabagisme passif et ainsi limiter son impact sur la santé des plus fragiles
- Soutenir les usagers de tabac dans leur démarche d'arrêt en limitant les lieux de tentation
- Encourager les agents à diminuer leur consommation de tabac dans leur environnement professionnel

Promouvoir le rôle d'exemplarité

- Dénormaliser l'usage du tabac
- Améliorer la qualité de prise en soins perçue
- Transmettre aux usagers de tabac les bons réflexes pour garantir le vivre ensemble

Protéger l'environnement qui nous entoure

- Limiter la pollution environnementale associée aux incivilités (mégots jetés par terre...)
- Préserver la propreté et l'hyigène de nos locaux extérieurs

Faire preuve de pédagogie

Dans le cadre de la mise en oeuvre de ces nouvelles zones fumeurs, le Centre Hospitalier de Pau entend faire preuve de pédagogie, conscient du contexte de travaux importants dans lequel se trouve l'établissement actuellement.

Toutefois, l'établissement compte sur le civisme de tous pour appliquer et faire valoir cette réglementation auprès des usagers fumeurs.